

**RAPPORT N° 05/1-07**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**CONTRIBUTION MUNICIPALE A LA MISE EN ŒUVRE**  
**DE CHANTIERS D'INSERTION**  
**AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE**

Dans le cadre des axes prioritaires de la Commune en terme de politique d'insertion, il s'agit de mettre en œuvre, sur des sites municipaux et concernant des projets d'intérêt collectif, des chantiers d'insertion favorisant l'implication de la population (notamment des jeunes) à la mise en valeur des espaces publics (bâtiments et espaces verts).

La nature même de ce type d'opération permet de créer des étapes d'insertion pour des publics en difficulté qui vont bénéficier d'une expérience professionnelle et d'une formation (principe de l'alternance) dans le cadre d'un parcours individualisé. Les jeunes concernés seront tous bénéficiaires du Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

La contribution de la Commune porte sur la prise en charge du coût résiduel des emplois CES :

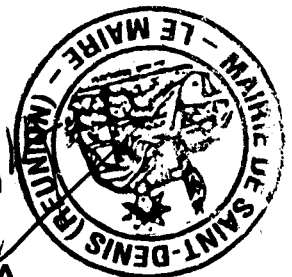
Site concerné	<b>Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade</b>
Structure porteuse	<b>Association la Rocade</b>
Financement résiduel CES	1 764.00 Euros
<b>Total</b>	<b>1 764.00 Euros</b>

Je vous demande de m'autoriser à engager les financements afférents dont la fiche récapitulative est jointe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

**LE DEPUTE-MAIRE**

**René-Paul VICTORIA**



**COMMUNE DE SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DELIBERATION N° 05/1-07  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 11 mars 2005**

**OBJET**

**CONTRIBUTION MUNICIPALE A LA MISE EN ŒUVRE  
DE CHANTIERS D'INSERTION  
AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/1-07 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Freddy SAMY, 16<sup>ème</sup> Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Prévention, Sécurité et Politique de Ville / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;


**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Député-Maire à engager le financement relatif au chantier d'insertion intitulé « Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade » par l'association ADEP.

**Le montant de la participation de la Commune est fixé à 1 764.00 Euros.**

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis, le 18 MAR. 2005

**LE DEPUTE-MAIRE**

  
**Paul VICTORIA**



## FICHE RECAPITULATIVE DES CHANTIERS D'INSERTION

### PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

DENOMINATION : ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE

161 rue Jules Auber  
97400 SAINT DENIS

Tél. 0262.21. 68.48.

Fax. 0262.21.68.49.

OBJET SOCIAL : Le développement local et social  
L'accompagnement des associations de quartier dans les missions administratives, juridiques et d'animation.

Favoriser le lien social à travers l'accompagnement des familles les plus défavorisées dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la prévention et du travail.

Développer la citoyenneté et le civisme dans la ville, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des adultes par le travail, la formation, l'accompagnement scolaire, les loisirs, le sport santé, le sport découverte, le tourisme social...

La mise en place d'espaces d'information, de documentation, d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social.

REPRESENTANT : Monsieur Youssouf LOCATE - Vice Président

### PRESENTATION DU PROJET

NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET : PROLONGATION DU CHANTIER :  
AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE LA CONVIVIALITE DE LA ROCADE

- ✓ Clôture et travaux d'aménagement (éclairage, plantations, arrosage).
- ✓ Petits mobiliers urbains, parc de jeux.
- ✓ Intervention Arts plastiques sur portes.

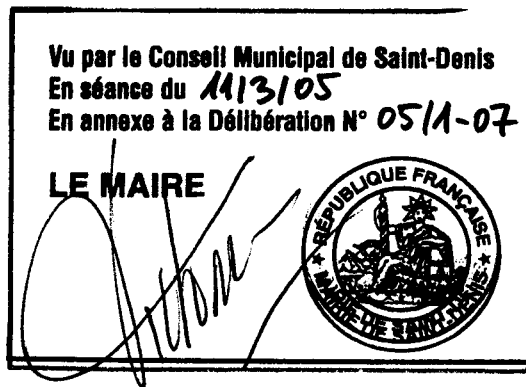
Le projet initial visait à :

- ✓ Impliquer les habitants dans l'aménagement de leur quartier afin de prendre en compte leurs aspirations en terme d'aménagement de leur environnement.
- ✓ Utiliser l'opportunité de ces aménagements pour mettre les habitants dans une démarche d'insertion et définir avec eux, par eux, pour eux, des projets collectifs et/ou individuels.

Suite à une livraison tardive du fer et aux intempéries de ces derniers mois, les travaux n'ont pu être réalisés dans les délais. Aussi une prolongation de 3 mois est nécessaire afin de finaliser les actions engagées et de compléter la formation des agents en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

IMPACT ATTENDU EN TERME D'INSERTION ET D'EMPLOI

L'association va insérer 16 jeunes en CES pour une durée de 3 mois.



**PROLONGATION DU CHANTIER D'INSERTION**

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE**

Durée prévisionnelle du chantier	3 mois
Nombre de CES concernés	16

**BUDGET PREVISIONNEL**

DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Charges de personnel	33 298,00	Subvention Etat (95%)	31 534,00
		Subvention Mairie (5%)	1 764,00
Formation des salariés en CES	26 858,00	Contribution PLIE	21 498,00
		Contribution ETAT	5 360,00
Frais d'encadrement	4 613,00	Contribution SEDRE	4 613,00
<b>Total</b>	<b>64 769,00</b>	<b>Total</b>	<b>64 769,00</b>

Montant financé par la Commune	1 764,00
Participation Mairie de Saint-Denis	3%

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 11/3/05  
En annexe à la Délibération N° 0511 - 07

LE MAIRE

